

Collège communal d'Eghezée
Route de Gembloux 43
5310 Eghezée

Branchon, le 9 décembre 2008

Recommandée

Sujet : projet d'implantation d'éoliennes sur la plaine de Boneffe

Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Echevins,

Nous faisons suite à la réunion d'information du 27 novembre dernier relative à l'implantation d'un nouveau parc éolien dans la plaine de Boneffe (implantation sur les communes d'Eghezée, Ramillies et Orp-Jauche).

Dans le cadre de l'étude d'incidence qui débutera prochainement, nous désirons qu'elle aborde les questions ci-dessous.

Nous vous prions de trouver une **liste non exhaustive de nos interrogations**. Elle a été établie conjointement par les personnes présentes à la réunion qui s'est déroulée ce 9 décembre 2008 à la Salle de Branchon. Les personnes présentes ont mentionné leurs références et signé le document ci-joint.

A. Motivation du projet

1. Pourquoi privilégiez-vous une installation « on shore » ?
 - a) Pourquoi le site de Boneffe est-il retenu ? Dans ce cas, l'analyse a-t-elle été menée conformément à l'étude publiée en mai 2004 par la Faculté universitaire des sciences Agronomiques de Gembloux¹, Ces critères sont notamment : écologique, aéronautique, défense nationale, acoustique, stroboscopique, risque de rupture, affectation réglementaire au plan de secteur, géologique et hydrographique, télécommunication, macro et micro des territoires paysagers, etc....
2. A-t-on étudié d'autres alternatives d'implantation compte tenu de la proximité des habitations ?
3. Sans subsides et quotas verts, les éoliennes sont-elles rentables ? Dans le cadre de l'étude d'incidence, nous souhaitons connaître la rentabilité du projet ?
4. Pourquoi y a-t-il 17 éoliennes de prévue, ce qui constitue un des plus importants parcs de Wallonie ? Ainsi, aujourd'hui, les autres grands parcs éoliens sont-ils constitués en majeure partie de moins de 10 éoliennes.
5. Pourquoi devons-nous encore implanter des éoliennes alors que les quotas d'énergie verte sont atteints par la Belgique ?

¹ Laboratoires d'Aménagement du territoire et de Géomatique : « *Cartographie du champ de contraintes paysagères et environnementale comme base de détermination des zones d'exclusion à la transcription au plan de secteur de la politique des éoliennes à l'ensemble du territoire wallon* », rapport final de 2004 établi suivant la convention DGATLP/DOH/LOG/GD/AB/03.44732 financée par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, et de l'environnement .

6. Pourquoi n'implante-t-on pas les éoliennes le long des autoroutes ?
7. A-t-on tenu compte de la proximité des autres champs d'éoliennes wallons ? Nous désirons une carte d'implantation des parcs éoliens dans un rayon de 50 Km.
8. Quelles sont les critères d'exclusion pour ne pas implanter des éoliennes ? Les a-t-on tous examinés et a-t-on bien répondu positivement à chaque interdiction ?
9. La plaine de Boneffe est située sur la zone historique de la bataille de Ramillies. Cela a-t-il été pris en compte lors du choix du lieu ? Les historiens et archéologues ont-ils été consultés ?

B. Energie verte

10. Il s'agit d'un projet industriel initié par la société AIR ENERGY, détenue par « ENERCO » société néerlandaise ; comment les riverains et la population des communes concernées, vont-ils profiter de cette production d'électricité verte ?
11. Les éoliennes sont-elles vraiment vertes ? Quelles sont les énergies utilisées lorsqu'il n'y a pas de vent pour les faire tourner ?
12. AIR ENERGY est-elle aussi l'exploitant des éoliennes ? Si oui, les quotas énergie verte bénéficieront-ils à AIR ENERGY ou à ENERCO ?
13. Quel est le pourcentage de vent utile ? Combien de temps vont-elles tourner par jour ?
14. Quelles est le bilan CO2 de la construction et de l'exploitation ? Correspond-il à une production d'énergie verte ?

C. Incidences sur le paysage et conséquences pour les riverains

15. Avez-vous étudié l'état initial du projet et de l'environnement. Comment sont identifiés les enjeux environnementaux et comment sont-ils hiérarchisés ?
16. Quelle est l'incidence des éoliennes en terme d'ondes et d'électromagnétisme ?
17. Quel est l'impact éventuel sur les champs telluriques ? Existe-t-il une étude établie par un expert tel qu'un géobiologue ?
18. Comment va se marquer l'ombre des éoliennes sur les habitations ? Y a-t-il un effet stroboscopique ? Nous désirons une carte de la simulation de cet effet. Quels sont les modèles informatiques afin de simuler cet effet ? Soit durée et fréquence ? Il faudrait disposer d'une étude éolienne par éolienne afin de déterminer celles qu'il faudrait déplacer ?
19. Il y a des habitations dans le rayon de 750 m repris sur le plan donné lors de la réunion, quelles sont les dispositions prévues pour ces maisons en particulier ?
20. Quelles sont les normes de distance retenues dans les pays de densité égale à celle de la Wallonie ? Si celles-ci sont plus favorables, pourquoi ne les appliquons-nous pas ? Par exemple, nous voyons déjà de Branchon le champ d'éoliennes de Thorembais-Saint-Trond, pourquoi devons nous avoir les deux parcs dans notre champ de vision ?
21. Pouvez-vous déterminer la perception visuelle des éoliennes sur base d'une aire lointaine (15Km), d'une aire rapprochée (1Km)
22. Quel est l'impact sur le prix des maisons et des terrains aux environs des éoliennes ? Quel est le dédommagement prévu pour les riverains à cet égard ?
23. L'étude sonore est-elle faite ? A défaut, il y a lieu de faire une étude sonore au droit des habitations les plus proches.
24. Pouvez-vous fournir une carte de synthèse ainsi que les normes de bruit admissibles par des autorités scientifiques reconnues ? Il y a lieu de tenir compte de l'effet cumulatif des éoliennes ainsi que l'évolution dégressive en fonction de la distance des habitations.
25. Les éoliennes produisent-elles des infra-sons ? Si oui, quelle est l'incidence de ceux-ci sur l'homme ?
26. Pourra-t-on encore dormir la fenêtre ouverte ?
27. Y a-t-il une étude des couleurs des éoliennes ? Peut-on faire « fondre dans le paysage » les mats ?

28. L'assise des éoliennes semble relativement importante, quelle est l'influence sur les écoulements des eaux et sur le sous-sol ?
29. Le câblage sera-t-il bien souterrain ? Y a-t-il une influence de celui-ci sur la santé des habitants ?
30. A-t-on tenu compte des zones protégées : environnement, habitations, site Natura 2000 ; quid de la faune et de la flore ?
31. Quel est l'impact du balisage des éoliennes (phares : leur couleur, leur puissance, la couleur des pales, ...)?
32. Quelle est l'incidence de la présence d'éoliennes si hautes sur l'aéronautique ?
33. Les éoliennes sont-elles susceptibles d'attirer davantage la foudre ?
34. La majeure partie des parcs éoliens en Wallonie se trouve au nord du sillon Sambre et Meuse, dont une concentration particulièrement élevée en Hesbaye et dans le Hainaut. L'étude d'incidence tient-elle compte de ce fait et comment cela a-t-il été intégré dans un modèle de simulation des influences négatives sur le plan paysager de ces régions ?
35. Pouvez-vous établir une étude de suivi scientifique et systématisée des collisions et des comportements de la faune, particulièrement de l'avifaune et des chiroptères ? Peut-on démontrer par une méthode scientifique éprouvée que le projet respecte, structure ou recompose le paysage ?

D. Procédure et rentabilité

36. Pourquoi les habitants d'Eghezée n'ont-ils pas été avertis **personnellement** de la réunion de concertation (les publications ont été limitées à quelques journaux et aux pages locales) ?
37. La Commune d'Eghezée est officiellement informée depuis plusieurs années de ce projet d'implantation. Comment se fait-il qu'aucun riverain, candidat acheteur et propriétaire n'ait été averti de l'éventualité d'un tel parc ?
38. La commune de Orp-Jauche, dans son flash-infos -sur la page d'accueil de son site internet- informe ses citoyens du projet. De même, la réunion d'information y avait également été annoncée. Il ne semble pas que la commune d'Eghezée ait fait le même choix d'information. Cela est-il exact et si oui, pourquoi ?
39. Quelles sont, selon vous, la qualité du bureau d'étude et la garantie offerte en terme de pertinence de son étude ?
40. Quelle est la durée de l'étude d'incidence ? Quelles sont les garanties qu'elle durera suffisamment longtemps pour tenir compte des flux migratoires, des vents, des saisons, etc...
41. Pouvons nous disposer du rapport de synthèse de la réunion de consultation du 27 novembre ?
42. Au plan de secteur nous sommes en zone agricole. Pourquoi et sur quelle base modifier la destination première de la zone ?
43. N'existe-t-il pas d'autres types d'éoliennes, peut-être moins rentables mais moins influentes sur l'environnement ?
44. Comment se projet sera-t-il financé, y a-t-il des subsides régionaux ?
45. Combien d'emplois seront générés par les travaux et l'exploitation ?
46. Pourra-t-on avoir une présentation publique des résultats de l'étude d'incidence ?
47. La Commune serait-elle prête à lancer un projet citoyen au travers du site de Boneffe ? En l'occurrence, les habitants qui le souhaitent, pourraient-ils acquérir des parts à un prix avantageux chez Air Energy afin de bénéficier d'un retour direct de ces investissements ?
48. Pouvez-vous nous fournir une représentation 3D du projet et ce depuis au moins 10 points dont, notamment, du point de vue de 5 riverains immédiats.
49. Quelles sont les compensations auxquelles peut prétendre la commune et quelle redistribution est envisagée pour les habitants des villages concernés ?

50. La Commune pourra-t-elle, grâce à ce parc et à ses compensations réaliser des économies d'investissement telles que l'éclairage, l'aménagement urbain, la sécurité des routes, etc.

E. Mise en chantier, entretien et démontage

51. Quelle est l'influence des pistes de chantier et de la réalisation des travaux sur l'environnement durant les phases de construction ?

52. Quid des effets du charroi lié au chantier sur les habitations ? Pouvons-nous disposer du plan d'implantation de celui-ci ?

53. Qu'en est-il pour le démontage des éoliennes dans 20 ans ? Quel est le fonctionnement du cautionnement ? Quelles sont : sa base de calcul, sa rétribution, sa capacité à faire face aux aléas ? Est-il suffisant pour assumer le coût des démontages ?

54. Quel est le plan d'entretien, son incidence, quelles sont les évolutions des incidences en fonction de la durée de vie des éoliennes ? Par exemple, à Perwez, nous constatons des pertes de graisse sur les pylones.

55. Quelles sont les garanties données par le constructeur contre le risque de rupture des mats et des pales ?

56. Y a-t-il des possibilités d'extension du champ d'éoliennes dans second temps ?

57. En cas d'incendie d'une éolienne, les services d'incendie d'Eghezée ont-ils la capacité d'intervenir et d'éviter une propagation aux maisons voisines ?

Conclusions :

- a) Pouvez-vous répondre à l'ensemble de ces questions ?
- b) Nous demandons une visite guidée d'un autre projet similaire pour le comité de riverains de la plaine de Boneffe avec rencontre du comité de riverains du projet visité.
- c) Nous souhaitons que le projet fasse l'objet d'un lien spécifique sur le site de la Commune et notamment par la mise en ligne d'un maximum de documents dont celui-ci.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et dans l'attente de vous lire, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Comité,

Stéphane GATOT

Contacts :

Stéphane GATOT
Chemin de Merdorp, 17
5310 Branchon
berlou@swing.be

Didier DEMEY
Rue Romaine, 57
5310 Branchon
branchon@skynet.be

Annexes : 6 pages reprenant un total de 42 signatures et coordonnées des signataires de la présente.

Copie de la présente est envoyée à AIR ENERGY